

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00421

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - TARIFS 2018

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 30 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 83

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de voix : 100

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL représenté par Mme Christel GRECARD, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER représenté par Mme Annick ROATTINO, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,

REÇU EN PREFECTURE

Le 19 décembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171009-D20170042110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171219

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALON,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à Mme Monique ROVERA,
Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, M. Gérard TARDY,
M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2017

MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - TARIFS 2018

Les tarifs du Musée d'art moderne et contemporain applicables à compter du 1^{er} janvier 2018, sont proposés dans les tableaux récapitulatifs ci-joints. Les grilles tarifaires proposées ont été simplifiées depuis l'an dernier et sont caractérisées par les éléments suivants :

- six principaux tarifs pour les **publics individuels** (basés sur les prestations : visite libre - conférence, visite guidée et spectacle),
- deux catégories de tarifs pour les **groupes** : les groupes adultes d'une part et les groupes jeunes, scolaires / éducation populaire / public spécifique, d'autre part.

Les principales propositions pour 2018 :

En 2018, dans le souci de dynamiser les recettes, il est proposé une augmentation ciblée de certains tarifs du MAMC+ :

Pour les spectacles qui nécessitent une mobilisation de ressources supplémentaires et des dépenses dédiées, après l'augmentation du plein tarif en 2017, il est proposé en 2018 une augmentation du tarif réduit et des modalités d'obtention de ce dernier :

- 6 € au lieu de 5,50 € pour le tarif réduit,
- le plein tarif pour les enseignants et les abonnés des sites partenaires (au lieu du tarif réduit en 2017).

Pour la visite guidée et la visite libre/conférence, il est proposé la gratuité pour les jeunes 16-25 ans (au lieu du tarif réduit en 2017) afin de s'aligner sur les modalités accordées aux étudiants, de contribuer à créer une dynamique envers la jeunesse et de favoriser leur fréquentation du Musée.

Il est également proposé que le tarif de la visite guidée, inchangé depuis 2014, soit fixé à 5,50 € au lieu de 5 €.

Les tarifs visites libres et visites guidées plein tarif restent harmonisés avec ceux des Musées de la Ville de Saint Etienne.

Pour rappel, est également mis en place **un tarif duo avec le site Le Corbusier** sur la base du tarif réduit des 2 institutions (délibération du 14 septembre 2017, avec reversion trimestrielle des recettes de la part revenant au site partenaire de l'offre).

Des offres nouvelles :

A titre expérimental, création d'**un tarif famille** fixé à 10 € pour proposer une formule tarifaire attractive pour attirer un public nouveau, parallèlement au travail de médiation culturelle conduit pour développer une offre adaptée (soit un avantage de 2 euros pour 2 adultes et enfants). Il est important d'inciter à la pratique du Musée en groupe familial. Cela peut contribuer à ancrer la culture artistique dans l'esprit des générations nouvelles, comme le partage entre les générations, à développer la curiosité et l'habitude de la pratique du Musée.

En parallèle de ces mesures tarifaires, une nouvelle stratégie numérique sera développée afin de toucher les plus jeunes générations (création d'une application pour les mobiles et tablettes, connexion wifi au Musée, nouveau site internet, développement des réseaux sociaux...). Pour information, le public jeune représente 43% du public total.

Vente en ligne : il est à noter qu'une partie de la billetterie sera mise à disposition du public via internet prochainement.

Il est proposé que les frais en cas d'annulation non justifiée (sauf cas de force majeure) soient équivalents au montant des prestations réservées (au lieu d'un simple forfait à 55 € quel que soit le montant réservé). En effet, il est important de dissuader ou sinon de compenser les coûts des annulations de dernières minutes qui pénalisent le Musée et le public qui ne peut profiter de ces plages qui avaient été bloquées dans les plannings par les groupes qui ne se présentent pas.

Pour les tarifs de location d'espaces, il est proposé :

- l'augmentation des tarifs de location d'espaces,
- la création d'un tarif pour la mise à disposition de matériel à 100 €,
- l'augmentation ciblée de la participation aux frais de fonctionnement due quand on bénéficie d'un accord de gratuité. Ces gratuités sont, pour mémoire, limitées à un quota de 10 par ans sous réserve de la capacité d'accueil par les services du MAMC+ de l'évènement et de la signature du formulaire spécifique de mise à disposition des espaces).

Les autres tarifs du Musée d'art moderne et contemporain restent inchangés.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré décide :

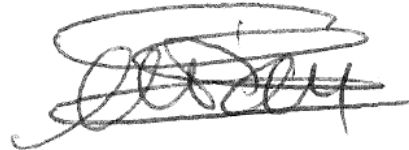
- **les propositions de tarifs 2018 applicables au Musée d'art moderne et contemporain récapitulées dans les tableaux ci-joints,**
- **la participation du Musée aux divers dispositifs développés en réseaux culturels, touristiques et territoriaux (Sainté Pass pour les jeunes, Pass loisirs pour les séniors, Passeport Découverte en Loire, City Card...) ; le tarif réduit pour les adhérents du CNAS, M. le Président devant signer sur cette base la convention à venir avec cet organisme national,**

- la poursuite de l'acceptation pour les règlements du dispositif régional en faveur des lycéens et apprentis (Pass Région), du coupon culture de l'Université Jean Monnet et des chèques-vacances,
- la mise en place d'un portail de vente en ligne pour mettre à disposition une partie de la billetterie via internet,
- Les recettes seront recouvrées au budget de l'exercice en cours, article 7062 « redevances et droits des services à caractère culturel », destination MUSARTMOD.

Après délibération de notre Conseil de communauté, l'ensemble de ces tarifs du Musée d'art moderne et contemporain seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2018.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 1 abstention.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU

Saint-Etienne Métropole

Musée d'art moderne et contemporain

Propositions de tarifs

applicables à partir du 1^{er} janvier 2018

*A titre de comparaison la délibération du 1^{er} décembre 2016
concernant les tarifs 2017 est jointe au dossier*

I-INDIVIDUELS

	Plein tarif	Tarif réduit
Visite libre Conférence	6 €	4,50 €
Visite guidée Projection	7 €	5,50 €
Spectacle <i>donne accès à la visite libre</i>	9 €	6 €
Offres spéciales		
Activité enfant /Jeune	4,50€	
Atelier demi-journée adulte / enfant* <i>(* Frais de réservation 50% déductible du prix)</i> Offre duo spectacle - visite guidée	12 €	
<p>Abonnement Musées : MAMC, Musées VSE et Cité du Design Accès visites libres-guidées* et conférences* pendant 1 an <i>(* dans la limite des places disponibles)</i> Tarif réduit sur les spectacles <u>Avantages:</u> Réductions auprès des sites partenaires</p>		
	20 €	

Offres nouvelles 2018

	Tarif préférentiel
Offre famille (2 adultes + enfants)	10 €
Offre duo (Le Corbusier – MAMC+) Sur la base des TR des 2 institutions	10 €

II – GROUPES ADULTES

Tarifs préférentiels groupes

Sur réservation - Applicables à partir de 10 personnes

	Par personne	Forfaitaire
Visite libre	4 €	
Visite guidée	5 €	
Atelier	12 €	
Entre 18 H et 20 H		240 €
Entre 20 H et 22 H		480 €
Frais d'annulation non justifiée (+)		Le montant de la réservation <i>sauf cas de force majeure</i>

III – GROUPES JEUNES, SCOLAIRES,
EDUCATION POPULAIRE, PUBLIC SPECIFIQUE (adultes et jeunes)

Tarifs préférentiels : Sur réservation
Applicables à partir de 10 personnes

Visite libre	2 €
Visite guidée	3 €
Visite guidée avec manipulation	4 €
Atelier 3 H	5 €
Atelier 6 H dans le cadre de partenariat(s) Atelier Lycéens - étudiants 3H	8 € (2015: 7,5€)
Atelier Lycéens et étudiants 6 H	14 €
Intervention extérieure : Tarif horaire incluant le trajet	55 €
Frais d'annulation non justifiée moins de 8 jours avant	Le montant de la réservation

Tarifs 2018

sauf partenariats spécifiques par type de public

Public individuel	Prestations	Visite Libre et Conférence* <i>*dans la limite des places disponibles</i>	Visite guidée	Spectacle
	Enfants de moins de 16 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Etudiants	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Jeunes 16 - 25 ans	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Demandeurs emploi et bénéficiaires RSA	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Abonnés	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Amis du MAMC	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Presse	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Détenteurs carte ICOM	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Adhérents MAPRA	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Titulaires carte professionnelle de Guide	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Enseignants	Gratuit	Gratuit	Tarif Réduit
	Abonnés des sites partenaires accordant des avantages aux abonnés du MAMC	Tarif réduit	Tarif Réduit	Plein tarif
	Familles nombreuses	Tarif réduit	Tarif Réduit	Plein tarif
	Personnes retraitées ou de + de 65 ans	Tarif réduit	Tarif Réduit	Plein tarif
	Publics spécifiques et accompagnants	Tarif réduit	Tarif Réduit	Plein tarif
	Agents SEM (<i>Gratuit 1 atelier par agent par an</i>)	Tarif Réduit	Tarif Réduit	Plein Tarif
	Adhérents du CNAS et Comités d'entreprises partenaires	Tarif Réduit	Tarif Réduit	Plein Tarif

AUTRES GRATUITES

sauf mention contraire ou partenariat,

la gratuité concerne les individuels pour les visites libres , guidées et conférences et pour les groupes : la visite libre

- **1^{ers} dimanches du mois** (visite libre, guidée pour adultes et enfants)
Excepté le 1^{er} dimanche du mois pendant la Biennale du Design
- **Manifestations ou opérations spécifiques** organisées en partenariat dans le cadre de conférences, forum, colloques, spectacles, concerts...
- Journées du Patrimoine, Nuit des Musées (18 H à minuit), Fête de la musique si programmation spécifique (entrée gratuite en visite libre en lien avec le concert gratuit - 2 h avant et 2 h après)...
- Accord de tarifs réduits et de gratuités dans le cadre de **partenariat** pour des opérations ou projets avec le Musée (partenariats presse, touristiques, culturels , éducatifs, scientifiques, de promotion du Musée, 30^{ème} Anniversaire...).*Par exemple : partenariats spectacle, partenariats programmation d'exposition, projets conduits avec les acteurs de l'éducation populaire, de l'éducation nationale, de la protection de la jeunesse , des services d'insertion et de probation, de l'enseignement supérieur, des artistes...*
- **Accompagnateurs de groupes** : dans la limite de 2 pour les groupes adultes et du nombre fixé par les réglementations d'encadrement des groupes de jeunes et publics spécifiques
- **Contreparties au mécénat** dans la limite prévue par la loi.
- **Période de travaux, montage et démontage d'expositions** :
- tarif réduit ou gratuité des visites libres ou guidées pour le grand public selon les surfaces impactées et l'importance des nuisances
- groupes ayant réservé une prestation (visite, atelier,...) - 40%
- **Dans le cadre de la politique des relations internationales** de Saint-Etienne Métropole et de ses Communes membres - accueil de délégations internationales organisé par SEM, par l'EPCC Cité du design ou par une Commune membre de SEM ; visites organisées par les représentants des Etats étrangers (consulats honoraires...) : *accord de gratuités uniquement pour des visites libres sur réservation préalable auprès du Musée et en fonction de ses disponibilités et dans la limite de 15 entrées par an et par organisateur* (quota de gratuité applicable pour opérateur autres que SEM elle-même et EPCC). Ne concerne pas les groupes jeunes, jumelages scolaires, etc. qui relèvent des tarifs Groupes Jeunes.

IV- LOCATION D'ESPACES

Frais de fonctionnement inclus sauf si gratuité

Parvis	Avant 18 H	205 € /h	Après 18 H	330 € /h
Hall d'entrée	Avant 18 H	490 € /h	Après 18 H	600 € /h
Salle de conférence	Forfait 1/2 journée	560 €	Forfait journée	1 085 €
	Forfait 1 H supplémentaire	230 € /h		
Salle d'exposition	Salle centrale	5 100 € /h	Cabinet d'art graphique	2 040 € /h

*Acompte de 20% du montant de la location lors de la réservation –

Tarif complémentaire - visites privées dans le cadre d'une location				
	Avant 18 H	50 €/groupe	Groupe de 10 personnes	
		100 €/groupe	Groupe de 20 personnes	
	Entre 8 H et 9 H et entre 18 H et 20 H	120 €/groupe	Groupe de 10 personnes	
		240 €/groupe	(Groupe : jusqu'à 20 personnes)	
	Après 20 H	360 €/groupe		

*Acompte de 20% du montant de la location lors de la réservation

IV- LOCATION D'ESPACES

acompte 20% du montant de la location

Frais de fonctionnement inclus sauf si gratuité

Participation au frais de fonctionnement si GRATUITE				
	Avant 18 H		Après 18 H	(Tarif horaire)
	Journée	360 €	Salle de conférence	125 € /h
	Demi-journée	195 €	Autres espaces dont hall d'accueil	165 € /h
Frais de nettoyage en cas de réception avec buffet				
	Hall d'accueil	205 €		
	Petit hall	105 €		
	Location/prêt de matériel	100 €		

Tarifs spécifiques Associations ou Communes SEM : -40% sur le tarif
(culturelles, caritatives ou conduisant des actions sociales ou dans le domaine de l'écologie et du développement durable)
Une fois par an et par association sur le prix de la location

Gratuité location d'espaces*
* dans la limite d'un quota de 10 gratuités par an sous réserve : de la capacité d'accueil par les services du MAMC+ de l'évènement et de la signature du formulaire spécifique de mise à disposition des espaces

V- IMAGES

Fichiers numériques ou ektachromes			
	Dans le cadre d'échanges ou de partenariats	GRATUIT	
	Musées, institutions culturelles, artistes		
	Hors partenariat avec le Musée	PAYANT	En référence aux tarifs RMIN * en vigueur
	Autres organismes à but commercial		* Réunion des Musées Nationaux
	<i>Frais de port selon tarif postal</i>		

